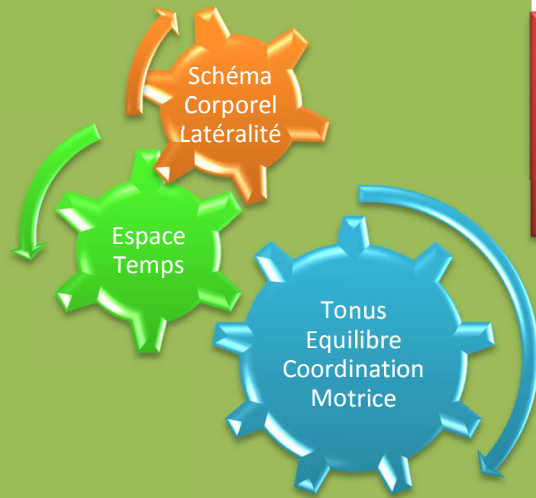




DOSSIER D'INSCRIPTION



CONCOURS D'ENTREE

Mercredi 10 Avril 2019



Institut de **F**ormation de **P**sychomotriciens
Raymond **L**eclercq

Tél : 03 20 17 21 40
Mail : accueil.caducee@ifpnord.fr

Parc Eurasanté Epi de Soil – Bât E
« Le Caducée » - 57, rue Salvador Allende
CS 90035- 59374 LOOS CEDEX
www.institutpsychomot-nord.com

L'Institut de Formation de Psychomotriciens Raymond Leclercq est situé à Loos (59120), il est le seul établissement de ce type dans la région Hauts de France.

L'IFP est un établissement agréé par le Ministère du Travail et de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en convention avec l'Université de Lille.

Son statut juridique et administratif est régi par une Association loi 1901 (à but non lucratif).

① GENERALITES

Les études préparatoires au Diplôme d'État de Psychomotricien durent **trois années**. Elles ne peuvent être effectuées que dans un centre de formation agréé par le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ces études, **à temps complet**, comprennent des cours théoriques, un enseignement pratique et des stages, **ce qui exclut toute possibilité d'une formation par correspondance et toute activité parallèle. La présence aux cours est obligatoire.**

L'Institut fonctionne sous le régime de l'externat. Pour obtenir la mise à disposition d'une chambre universitaire, il convient de consulter le CROUS - 74 rue de Cambrai - Lille, **avant le mois d'avril précédent l'année de formation.**

Les élèves inscrits à la Préparation au Diplôme d'Etat de l'Institut de Formation de Psychomotriciens Raymond Leclercq ont le statut **étudiant**, ils bénéficient de tous les droits inhérents à ce statut (Sécurité Sociale, CROUS, Bourses d'études...)

② CONDITIONS D'INSCRIPTION

Modalités régies par l'arrêté du 23 décembre 1987, modifié par l'arrêté du 2 juin 2010, relatif à l'admission dans les écoles préparant au Diplôme d'Etat de Psychomotricien.

- Être âgé(e) de 17 ans au 31 décembre de l'année en formation.

Aucune dispense d'âge ne peut être accordée. Il n'est pas fixé d'âge limite supérieur.

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense (équivalence) ou être en terminale (*dans ce cas, le candidat passe les épreuves du concours par anticipation et sous réserve d'obtenir le baccalauréat*).

3 ADMISSION DEFINITIVE

- L'admission n'est effective qu'après réussite au Concours d'entrée.
- Après la notification des résultats du concours d'entrée le **13 Juin 2019**, il faut dans un délai de 10 jours francs (*arrêté du 02 juin 2010, JO du 06 juin 2010*), confirmer par écrit à l'IFP, son intention de suivre les cours dès la rentrée.

- L'admission à l'IFP est subordonnée à la production d'un dossier administratif devant comporter :
 - ✓ Un certificat médical émanant d'un médecin agréé par l'ARS de votre région attestant que
«vous n'êtes atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychopathologique incompatible avec l'exercice de la profession de psychomotricien. »
 - ✓ Un relevé de vaccination à jour

→ Il vous est recommandé de vous assurer, avant le Concours, qu'il ne se pose aucun problème d'ordre médical susceptible d'empêcher votre admission en cas de succès au Concours.


→ Il est également conseillé de faire vérifier vos vaccinations dès le dépôt de votre dossier de candidature au Concours.

4 FRAIS LIES A LA SCOLARITE ET AIDES FINANCIERES

Libellé	Montant
FRAIS DE SELECTION CONCOURS <i>(non remboursables en cas de désistement ou d'empêchement)</i>	100€
FRAIS DE SCOLARITE en 2019/2020 Tarif individuel* * merci de vous rapprocher de nos services pour les tarifs « organismes ». <i>(Ces frais incluent le service photocopie selon la réglementation de l'IFP et l'assurance sur les terrains de stages)</i> <i>Ces frais de scolarité peuvent augmenter légèrement chaque année.</i>	4980€
DROITS D'INSCRIPTION	120€
CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS A VERSER AU CROUS (tarif 2018)	90€

5 DEROULEMENT DES EPREUVES ET RESULTATS

Les épreuves de sélection se dérouleront au :

<p>CDG 59 Centre de concours et d'examens Pierre Mauroy ZI du Hellu 1 rue Paul Langevin – 59260 LEZENNES</p> <p>(le plan sera joint à la convocation)</p>	<p>MERCREDI 10 AVRIL 2019</p> <p> 12h30 : Appel des candidats 13h00 à 15h00 : BIOLOGIE 16h00 à 18h00 : FRANÇAIS</p>
---	--

Les convocations ainsi qu'une pièce d'identité seront **obligatoirement** à présenter à l'entrée des salles le jour du Concours.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation le 1^{er} avril 2019, merci de contacter l'IFP.

Les résultats seront mis en ligne sur notre site et affichés à l'Institut (au bâtiment « Le Galénis ») le **Judi 13 Juin 2019** à partir de 10h00 puis ils seront envoyés par courrier. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.



Étant donné le nombre de places limité en 1^{ère} année (70 places en 2018) :

✓ Nous précisons qu'à compter du jour de l'affichage des résultats, les candidats ont, conformément à la réglementation **10 jours francs** pour retourner à l'IFP un écrit de confirmation d'inscription (*arrêté du 02 juin 2010, JO du 06 juin 2010*).

✓ Passé ce délai, les candidats ne seront plus recevables et il sera alors fait appel aux candidats inscrits sur la liste complémentaire.

Des aides financières sont accordées, sous certaines conditions, aux étudiants préparant le Diplôme d'État de Psychomotricien :

- **Soit la bourse d'études du Conseil Régional** (BESS : Bourse d'Etudes Sanitaires et Sociales)

Le Conseil Régional accorde des bourses d'études aux étudiants. Vous pouvez faire une demande sur le site suivant à partir du mois de juillet précédent l'année universitaire : <https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr>

- **Soit la bourse d'études du CROUS**

Le Dossier Social Etudiant est à retirer à partir du **15 janvier et avant le 30 avril de chaque année sans attendre vos résultats d'examen ou d'admission** au CROUS (74, rue Cambrai à Lille) ou sur internet (<http://www.crous-lille.fr>). Il est indispensable de remplir une demande de DSE durant la période réglementaire, et ce, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation.

PROGRAMME ET NATURE DES EPREUVES

❖ **BIOLOGIE** : durée 2h00 – notée sur 20

Arrêté du 21 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 23 décembre 1987

Le programme des épreuves de biologie est déterminé sur la base du programme des sciences de la vie des classes de 1^{ère} et de terminale scientifique, fixé par arrêtés du 21 juillet 2010 et du 12 juillet 2011 publiés au Bulletin Officiel spécial n°9 du Ministère en charge de l'Éducation Nationale du 30 septembre 2010 et au Bulletin Officiel spécial n°8 du ministère en charge de l'Éducation Nationale du 13 octobre 2011.

L'enseignement de spécialité est exclu.

A. POINTS ISSUS DE 1ERE S

- **Dans le thème 1 « La terre dans l'univers, la vie et l'évolution du vivant » :**

- ✓ Thème 1A « Expression, stabilité et variation du patrimoine génétique »

- **Dans le thème 3 « Corps humain et santé » :**

- ✓ Thème 3A « Féminin, masculin »
- ✓ Thème 3B « Variation génétique et santé »
- ✓ Thème 3C « De l'œil au cerveau : quelques aspects de la vision »

B. POINTS ISSUS DE TERMINALE S

- **Dans le thème 1 « La terre dans l'univers, la vie et l'évolution du vivant » :**

- ✓ Thème 1A-1 « Le brassage génétique et sa contribution à la diversité génétique »
- ✓ Thème 1A-2 « Diversification génétique et diversification des êtres vivants »
- ✓ Thème 1A-3 « De la diversification des êtres vivants à l'évolution de la biodiversité »
- ✓ Thème 1A-4 « Un regard sur l'évolution de l'Homme »

- **Dans le thème 3 « Corps humain et santé » :**

- ✓ Thème 3A « Le maintien de l'intégrité de l'organisme »
- ✓ Thème 3B « Neurone et fibre musculaire »

❖ **FRANÇAIS** : durée 2h00 – notée sur 20

- ✓ **Contraction de texte**

Il s'agit de réduire un article de presse au quart de sa longueur (environ 200 mots). La contraction restitue la situation d'énonciation et la structure argumentative du texte d'origine. Il est alors nécessaire de dégager les idées essentielles afin de les reformuler de manière personnelle.

Une bonne maîtrise de l'expression écrite (orthographe, syntaxe, richesse du vocabulaire) est donc attendue pour cet exercice. Concernant le vocabulaire, certains mots ou expressions du texte doivent être étudiés dans leur sens général ; ensuite, une analyse contextuelle précise est demandée.

Pièces à joindre et à retourner au plus tard le Jeudi 14 Mars 2019

(cachet de la poste faisant foi)



TOUT DOSSIER INCOMPLET

NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

1. La demande d'inscription ci-jointe complétée,
2. La photocopie **recto/verso** de la carte d'identité ou la photocopie du passeport **en cours de validité jusqu'au 10 avril 2019** (date de validité visible),
(La photocopie du permis de conduire n'est pas acceptée)
3. La photocopie du diplôme de baccalauréat (**et non** du relevé de notes), ou d'un certificat de scolarité récent pour les élèves en terminale,
4. 1 enveloppe au tarif normal libellée à vos nom, prénom et adresse qui vous sera retournée, si votre dossier est complet, avec l'accusé de réception de votre dossier d'inscription,
5. 1 enveloppe format 22.9 x 32.4 cm (pouvant contenir un document A4 non-plié) **non-affranchie** comportant uniquement vos nom et prénom,
6. 3 timbres au tarif normal,
7. Un chèque de 100€ (*non remboursable*), à l'ordre de l'IFP Raymond Leclercq, **indiquer obligatoirement au dos du chèque le nom et prénom du candidat**,
8. **CAS PARTICULIERS** : pour toute personne nécessitant un aménagement pour la passation des épreuves :
Joindre impérativement une demande écrite qui accompagne ou précède l'attestation MDPH.



DATES A RETENIR :

Journée Portes ouvertes de l'IFP	Samedi 2 Février 2019 - 9h/17h 4 conférences sur les études centrées sur la définition de la profession et le déroulement de la Formation (2 par demi-journée)
Retour des dossiers et clôture des inscriptions au concours	Jeudi 14 Mars 2019 (cachet de la poste faisant foi)
Résultats	Jeudi 13 Juin 2019 à 10h

DEMANDE D'INSCRIPTION CONCOURS 2019

Dossier à retourner, **le plus rapidement possible et avant le 14 Mars 2019 dernier délai**, à l'adresse suivante :

IFP Raymond Leclercq - "Service Concours"

"Le Caducée" - Parc Eurasanté Epi de Soil
Bât. E - 57, rue Salvador Allende
CS 90035 - 59374 LOOS CEDEX

N° dossier :

(attribué par l'IFP)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

1 Identification - A REMPLIR EN MAJUSCULE

Nom : _____ Nom marital : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____

Situation familiale : * Marié(e) - Célibataire - Pacsé - Concubinage - (autre) _____
(rayer la mention inutile*)

Adresse (1) : _____

Code postal : I__II__II__II__I Ville : _____

Tel. Fixe : I__II__I/I__II__I/I__II__I/I__II__I/I__II__I

E-mail : _____@_____

Mobile 1(2): I__II__I/I__II__I/I__II__I/I__II__I/I__II__I

Mobile 2: I__II__I/I__II__I/I__II__I/I__II__I/I__II__I

BAC SERIE : ____ année d'obtention : ____

BAC EN COURS - terminale série : ____

Ou



D'écrire lisiblement pour l'enregistrement du dossier afin d'éviter toute erreur éventuelle

2 Scolarité et/ou expériences professionnelles

Année	Etablissement / Ville	Série	Diplôme(s) obtenu(s)
2018-2019			
2017-2018			
2016-2017			

3 Informations supplémentaires

Vous présentez-vous à d'autres Concours de psychomotricité en 2019 ? Si oui lesquels ?

ISRP Paris-Marseille -Vichy

ISTR Lyon

IFP de l'UPMC Sorbonne

IFP Toulouse

IFP Meulan-les-Mureaux

IFP Rouen

IFP Varois - Hyères

IFP Alençon

IFPR La Réunion

N° de chèque : _____

Banque : _____

Nom du donneur d'ordre : _____

Ville de la banque : _____

(1) Convocation et résultats seront envoyés à cette adresse

(2) Important pour vous joindre rapidement, en cas de désistement, si vous deviez figurer sur la liste complémentaire

